

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Antoine DELSOL, Notaire Associé de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée « SELARL OFFICE NOTARIAL DE L'EUROPE » à LYON 3ème (Rhône), 62, rue de Bonnel, CRPCEN 69029, le 10 mars 2026 :

Monsieur François Marie Gustave HERAUD et Madame Anne Marie de MARCELIER de GAUJAC, demeurant à LYON 5EME ARRONDISSEMENT (69005), 4 rue du Docteur Albéric Pont.

Mariés à la mairie de SIRAC (32430) le 29 mai 1982 sous le régime de la communauté à défaut de contrat de mariage préalable à leur union.

Ont procédé au changement de régime matrimonial et déclarent adopter pour base de leur union le régime de la communauté universelle.

Les oppositions des créanciers à ce changement de régime matrimonial, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'Office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire.